

A l'attention de

Mmes et MM. Les Présidents des clubs de Kendo et DA

Mmes et MM. Les Présidents des Ligues FFJDA
« Pour application »

Mmes et MM. Les Présidents des Comités
« Pour information »

N.réf. JCG.JPS. 2011.2012
Objet. Application du RP du CNKDR

Paris, le 15 mars 2012

Madame, Monsieur, Cher(e) ami(e),

Après avoir été discuté lors des assises du CNK, le samedi 11 février 2012 après-midi, le projet de nouveau règlement du CNK et disciplines rattachées (CNKDR) a été adopté par l'assemblée générale du CNK qui avait lieu le dimanche 12 février au matin.

Le projet a ensuite été présenté au comité directeur fédéral du vendredi 17 février, qui a confirmé la décision prise par l'assemblée générale du CNK de le présenter à l'approbation de l'assemblée générale de la Fédération, prévue le 25 mars prochain à Orléans.

Une fois adopté par l'assemblée générale fédérale « et seulement si cette condition est remplie », ce nouveau règlement particulier s'imposera à l'ensemble des structures pratiquant le kendo, le iaïdo, le jodo, le naginata, le sport chanbara, le kyudo, et sera par conséquent la nouvelle règle en ce qui concerne le fonctionnement du CNKDR et des CRKDR.

Pour rappel, ce texte modifie le fonctionnement du CNKDR en introduisant principalement :

- Un principe de régionalisation des structures avec une représentation des clubs au sein d'une assemblée générale de CRKDR (Comité Régional de Kendo et Disciplines Rattachées) qui élira son comité de direction au sein de la région.
- Un principe de représentation de chaque discipline avec la mise en place, au niveau national, de commissions des Disciplines Rattachées, ainsi que l'élection d'un coordonnateur pour chaque discipline membre du comité de direction du CNKDR.
- Un principe de démocratisation et de représentativité plus juste, par l'élection des représentants des clubs par l'assemblée générale régionale CRKDR qui participeront à l'assemblée générale du CNKDR.

Ces nouveaux principes de fonctionnement doivent être mis en place à l'issue de l'assemblée générale fédérale du 25 mars, ce qui nécessite l'organisation d'élections au sein des CRKDR qui précéderont l'élection du nouveau comité de direction du CNKDR constitué sur la base des nouveaux textes.

Une procédure détaillée pour l'organisation de ces assemblées générales vous sera adressée fin mars, après que l'assemblée générale fédérale se sera prononcée sur ce projet de nouveaux statuts.

Cependant, il est souhaitable que cette assemblée générale élective de CRKDR, et des représentants, se tienne le même jour que l'assemblée générale de ligue et afin de permettre au mieux la mise en place de ces élections au niveau régional, nous vous adressons un échéancier des diverses procédures à respecter :

- l'Assemblée Générale Fédérale se tiendra à Orléans le 25 mars 2012
- afin de respecter les délais statutaires :
 - . les candidatures doivent être déposées au plus tard 40 jours avant la date de l'assemblée générale de ligue régionale (*le cachet de la poste faisant foi, ou la date de courriel, ou celle du récépissé*) ;
 - . l'envoi des appels à candidature doit être fait 60 jours avant, délai administratif souhaitable.

Il est nécessaire d'anticiper sur la préparation pour que l'envoi des appels à candidature soit réalisé dès après l'assemblée générale FFJDA.

Pour les assemblées générales de ligues situées au mois de mai, le délai de dépôt des candidatures sera exceptionnellement ramené à 30 jours.

Ci-après vous trouverez un « exemple » d'application de rétroplanning :

- Assemblée générale de ligue : le 2 juin 2012
- Candidatures envoyées au plus tard à la ligue le 23 avril 2012
- Appel à candidatures et documents envoyés par la ligue aux clubs de Kendo et DA le 12 avril 2012.

Tous les documents statutaires, ainsi que les documents d'information, vous seront adressés dans la semaine du 26 mars prochain.

Tout complément d'information peut être demandé à Mmes AMATE Virginie (01 40 52 16 33) virginie.amate@ffjudo.com et ADMONT Véronique (01 40 52 16 81) kendo@ffjudo.com).

Vous remerciant de contribuer à la mise en place de ce nouveau fonctionnement de la gouvernance de notre Fédération.

Bien cordialement



Jean Pierre SOULAS
Président du CNKDA



Jean René GIRARDOT
Vice-Président de la FFJDA
Secrétaire Général